

Avis de constitution

SOCIETE « DIANE PRESTATIONS ET SERVICES »

Siège Abidjan commune d'Abobo quartier N'dotré
cité batim non loin de SOTRAPIM, lot 23 ilot 00 villa 2, 21
BP 810 Abidjan 21, Lot 23, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIANE PRESTATIONS ET
SERVICES »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- CONSTRUCTION BATIMENTS

TRAVAUX PUBLICS

- ÉLECTRICITE
- ÉLECTRIFICATION RURALE
- FOURNITURE DE BUREAUX ET DE MOBILIER
- FOURNITURE ET VENTE DE VOITURES
- TRANSPORT
- LOGISTIQUES
- COMMERCE
- INFORMATIQUE
- ÉNERGIE
- PISCICULTURE
- AMENAGEMENT FONCIER
- IMPORT EXPORT
- FORAGE
- FOURNITURES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan commune d'Abobo quartier N'dotré cité batim non loin de SOTRAPIM, lot 23 ilot 00 villa 2, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 23, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme DIANE AISSATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01846 du 25/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11891/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025

